



CP - BBW

Comité Provincial de Bruxelles et du Brabant Wallon



P.V. DE L'ASSEMBLEE SPORTIVE DU 2 SEPTEMBRE 2016

Vérification des présences

Tous les clubs sont présents.

1. Etablissement du nombre de votants.

Au total des voix, sont possibles: 111 voix administratives (basées sur les affiliations de la saison 2015-2016).

- 54 voix minimum seront nécessaires.

2. Approbation du PV de l'Assemblée Générale de mai 2016

Le PV de l'Assemblée Statutaire de 2016 est approuvé sans remarque.

3. Allocution du Président

Le Président accueille les membres présents. Il remercie notre hôte le CTT Witterzée.

4. Rapport de la Secrétaire

La Secrétaire Provinciale:

- Remercie les clubs mais souligne qu'elle reprend cette saison avec des pieds de plomb. Le soleil de ces derniers jours ne lui donne pas l'envie de se mettre derrière son pc. Mais l'ambiance de notre dernière AG Statutaire n'y est probablement pas étrangère. Elle remercie particulièrement 3 clubs (c'est peu sur 34) qui lui ont adressé des petits mots d'encouragements. Ils se reconnaîtront.
- Rappel de l'importance du document « procuration », celui-ci sera très important lors de notre prochaine AG Statutaire, car des votes seront au programme avec entre autre la réélection de votre Comité Provincial.
Il n'y a plus de téléphone fixe au secrétariat provincial.
- Explication de la modification imposée par la FRBTT au niveau de la qualification des Championnats de Belgique (voir annexe).
- Inscriptions au critérium national des jeunes (qual + phase 1) uniquement en ligne. Rappel de l'importance d'une adresse e-mail correcte.
- Nous sommes la seule province dont tous les secrétaires de clubs ont activé leur espace personnel, BRAVO. Reste à faire la promotion auprès de nos affiliés.

5. Rapport des vérificateurs aux comptes.

Martine WUYTS nous fait lecture du rapport de la vérification aux comptes.

Présidence

Jean-Michel Mureau – sentier de la Vieille Ferme de Cambrai 6
B – 1420 Braine-l'Alleud
GSM: 0499 / 180.388
email: jm.mureau@gmail.com

F.R.B.T.T. – A.F. – CPBBW



Secrétariat

Nathalie Alexander – rue Audrey Hepburn 10/7
B – 1090 Bruxelles
GSM: 0477 / 358.346
email: nathalie.alexander@skynet.be

6. Présentation des comptes et bilan de la saison écoulée

Avant de présenter le bilan de la saison écoulée René rappelle que le patrimoine du CPBBW est passé de 2.500€ (en 1995) à \pm 30.000€ (en 2016) et ceci malgré la diminution du nombre d'affiliés. Les années qui se présentent devant nous sont de plus en plus incertaines surtout vis-à-vis des subsides (les subsides au niveau de l'ADEPS pour l'AFTT sont de plus en plus aléatoires).

L'ADEPS mais aussi les autres entités subsidiantes vont mettre en avant le sport de haut niveau mais aussi le sport de masse. Les axes principaux seront la formation des jeunes, le sport au féminin et l'arbitrage. Les sports seront répartis en 4 catégories, la catégorie 1 étant actuellement inaccessible pour le TT puisque une des conditions est d'avoir au moins un athlète aux JO. Nous visons donc la catégorie 2, avec les retombées financières qui s'ensuivent.

C'est pourquoi notre « bas de laine » sera probablement le bienvenu dans les années à venir.

Les documents relatifs au bilan de la saison 2015-2016 ont été envoyés par mail. Le trésorier développe celui-ci. Nous avons fait cette année un boni de 5.685,93€, ce qui est un bilan tout à fait inespéré. Celui-ci s'explique par l'obtention de subsides inattendus mais aussi par un suivi journalier des dépenses (merci à la commission des jeunes pour le respect de son budget tout en donnant un entrainement de qualité au vu de ses résultats).

René termine sa présentation en signalant que pour des raisons personnelles il ne se représentera pas en fin de saison pour un nouveau mandat de 4 ans.

7. Approbation des comptes et bilan de la saison écoulée

L'assemblée approuve les comptes de la saison dernière à l'unanimité.

8. Décharges au commissaire aux comptes et aux membres du CP

L'assemblée donne décharge aux commissaires aux comptes, au trésorier et aux membres du CP pour la saison écoulée et cela à l'unanimité.

9. Nomination des commissaires aux comptes de la saison suivante

Martine WUYTS et Jacques LANGUILLIER se représentent et sont acceptés par l'Assemblée. Ils deviennent donc les commissaires aux comptes pour la saison 2016-2017.

10. Présentation du budget de la saison suivante

Le trésorier nous présente le budget pour 2016-2017 et apporte quelques précisions.

A savoir pas d'augmentation des frais internes du CP, comme expliqué ci-avant l'inconnue: subside AFTT. Au niveau de l'augmentation de la cotisation \pm 6,00€ (dont 3,00€ seront reversés au CPBBW), vu que le CP avait déjà « anticipé » cette augmentation (1,00 €) depuis quelques saisons celle-ci ne sera réellement que de 5,00€ pour nos clubs.

11. Approbation du budget de la saison suivante

A l'unanimité, l'Assemblée approuve le budget présenté pour la saison 2016-2017.

Présidence

Jean-Michel Mureau – sentier de la Vieille Ferme de Cambrai 6
B – 1420 Braine-l'Alleud
GSM: 0499 / 180.388
email: jm.mureau@gmail.com

F.R.B.T.T. – A.F. – CPBBW



Secrétariat

Nathalie Alexander – rue Audrey Hepburn 10/7
B – 1090 Bruxelles
GSM: 0477 / 358.346
email: nathalie.alexander@skynet.be

12. Débats

- Labellisation: René DENIS remet aux lauréats de la saison passée une plaque commémorative à afficher dans le local des clubs. René étant le responsable pour la labellisation au sein de l'A.F., toutes les questions peuvent lui parvenir. Date limite des inscriptions pour cette saison le 30 septembre. Pour rappel, les secrétaires et les affiliés d'un club ont pu et pourront suivre l'évolution de leur «statut» tout au long de la saison. En cas d'erreurs/omissions, le club est prié de prendre contact avec René le plus rapidement possible. René explique que dans un avenir proche pour être labellisé l'entraîneur devra être membre du club, que les dirigeants devront suivre la formation de dirigeant sportif, ...
- Calendrier: Suite à la diminution constante du nombre d'équipes, Sacha explique que la difficulté pour établir un calendrier est de plus en plus croissante. Et c'est grâce à la bonne volonté de certains clubs que celui-ci a pu être finalisé. En cette fin de saison 2016-2017, afin d'équilibrer au mieux les différentes séries, une réforme sera faite dès la division 3 (voir en annexe). Vu la méconnaissance de certains clubs de « comment on élabore un calendrier », une réunion d'explication technique pourrait être envisagée avec les personnes qui le souhaitent.
- Présentation de la nouvelle règle de coaching en application dès le 01/10 par Didier Tourneur (voir en annexe).
- Les clubs demandent en quoi consiste la « licence Coach » une publication sera faite par l'AFTT dans les prochains jours.

13. Clôture par le président

Le président clôture la séance en remerciant les membres présents.

Nathalie ALEXANDER

Secrétaire Provinciale



CP - BBW
**Comité Provincial de Bruxelles
et du Brabant Wallon**



Montées et Descentes

2016-2017



CP - BBW
Comité Provincial de Bruxelles
et du Brabant Wallon



Situation actuelle 2016-2017





CP - BBW
Comité Provincial de Bruxelles
et du Brabant Wallon



Réforme des séries 2017-2018





CP - BBW
Comité Provincial de Bruxelles
et du Brabant Wallon



Réforme des séries 2017-2018

Sur base de 2 descendants de notre province d'IWB !





CP - BBW
Comité Provincial de Bruxelles
et du Brabant Wallon



Réforme des séries 2017-2018

P1-P2 : Rien ne change !



Barrages P1-P2

2 équipes 10e P1 +
3 équipes 2e P2 +
3 équipes 3e P2 =
8 équipes pour 3 places
en P1



CP - BBW
Comité Provincial de Bruxelles
et du Brabant Wallon



Réforme des séries 2017-2018

P2-P3 : Rien ne change !



Barrages P2-P3

3 équipes 10e P2 +
4 équipes 2e P3 +
4 équipes 3e P3 =
**11 équipes pour 5 places
en P2**



CP - BBW
Comité Provincial de Bruxelles
et du Brabant Wallon



Réforme des séries 2017-2018

P3-P4 : Gros changement !





CP - BBW
Comité Provincial de Bruxelles
et du Brabant Wallon



Réforme des séries 2017-2018

P3-P4 : Modalités de descente

Les barrages de P3-P4 sont remplacés par des matchs de classement pour déterminer l'ordre des maintiens supplémentaires et éventuels montants supplémentaires.

8 équipes 11e et 12e P3 descendent automatiquement en P4

4 équipes 9e P3 → Barrage à 4 pour définir Maintien Sup. 1 à 4

4 équipes 10e P3 → Barrage à 4 pour définir Maintien Sup. 5 à 8

4 équipes 2e P4 → Barrage à 4 pour définir Montant Sup. 9 à 12



CP - BBW
Comité Provincial de Bruxelles
et du Brabant Wallon



Réforme des séries 2017-2018

P4-P5 : Gros changement !





CP - BBW
Comité Provincial de Bruxelles
et du Brabant Wallon



Réforme des séries 2017-2018

P4-P5 : Modalités de descente

Les barrages de P4-P5 sont remplacés par des matchs de classement pour déterminer l'ordre des maintiens supplémentaires et éventuels montants supplémentaires.

8 équipes 11e et 12e P4 descendent automatiquement en P5

4 équipes 8e P4 → Barrage à 4 pour définir Maintien Sup. 1

4 équipes 9e P4 → Barrage à 4 pour définir Maintien Sup. 2 à 5

4 équipes 10e P4 → Barrage à 4 pour définir Maintien Sup. 6 à 9

5 équipes 2e P5 → Barrage à 5 pour définir Montant Sup. 10 à 14



CP - BBW
Comité Provincial de Bruxelles
et du Brabant Wallon



Réforme des séries 2017-2018

P5-P6 : Gros changement !





CP - BBW
Comité Provincial de Bruxelles
et du Brabant Wallon



Réforme des séries 2017-2018

P5-P6 : Modalités de descente

Les barrages de P5-P6 sont remplacés par des matchs de classement pour déterminer l'ordre des maintiens supplémentaires et éventuels montants supplémentaires.

5 équipes 10e P5 descendent automatiquement en P6

5 équipes 7e P5 → Barrage à 5 pour définir Maintien Sup. 1 et 2

5 équipes 8e P5 → Barrage à 5 pour définir Maintien Sup. 3 à 7

5 équipes 9e P5 → Barrage à 5 pour définir Maintien Sup. 8 à 12

5 équipes 2e P6 → Barrage à 5 pour définir Montant Sup. 13 à 17



CP - BBW
Comité Provincial de Bruxelles
et du Brabant Wallon



Réforme des séries 2017-2018

Remarques générales

- Comme vous avez pu le constater, on fait descendre beaucoup d'équipes de P3-P4-P5 en divisions inférieures MAIS nous donnons la priorité pour le repêchage en cas d'équipes brûlées aux niveaux supérieurs, aux équipes descendantes plutôt qu'aux équipes des divisions inférieures !
- Si une équipe déclare forfait pour son barrage, elle prendra la dernière place de Montant Sup. des barrages de son niveau !
Exemple : une équipe 8e en P5 déclare forfait. Elle ne sera pas Maintien Sup. 7 mais bien, Montant Sup. 17 !

Nouvelle règle concernant les conseils pendant une partie

A partir du 1^{er} octobre 2016

« Les joueurs peuvent recevoir des conseils à n'importe quel moment de la partie, sauf pendant les échanges et entre la fin de la période d'adaptation et le début du match ; si une personne autorisée donne des conseils illégalement, l'arbitre lui montre la carte jaune pour l'avertir qu'à la prochaine offense, elle sera exclue de l'aire de jeu ».

Les conseils peuvent être donnés uniquement pendant le laps de temps normal entre les échanges. Il faudra donc veiller maintenant à ce que le joueur (ou le coach) ne retarde pas le jeu pour aller chercher (ou donner) des conseils entre les points, ce qui serait sanctionné par le système de pénalisation (une carte jaune, puis jaune/rouge et 1 point de pénalité, et ensuite jaune/rouge et 2 points de pénalité pour le joueur, carte jaune puis carte rouge et exclusion du banc pour le coach).

Toute perturbation pendant l'échange ou toute influence négative sur l'adversaire (pendant ou entre les échanges) sera aussi sanctionnée.

Exemples par des cas pratiques

Sont considérés comme conseils illégaux (carte jaune au coach, puis rouge) :

- Les conseils pendant un échange
- Les conseils entre la période d'adaptation et le début de la partie

Sont considérés comme légaux :

- Les conseils pendant les suspensions de jeu et entre les manches
- Les conseils entre les échanges sans interruption de jeu
- Les conseils pendant que l'adversaire va chercher la balle, si on est prêt dès le retour de son adversaire dans l'aire de jeu
- Les conseils au moment de servir (balle dans la main, avant le lancer)
- Les conseils avant le service (balle rebondissant sur la table)
- Le joueur qui regarde son coach au moment de servir
- Les conseils pendant que l'on s'essuie
- Les déplacements légers vers le coach pour recevoir un conseil entre les échanges (pour ce dernier cas, le déplacement devra être léger ; un déplacement provoquant une perte de temps pourrait être sanctionné, voir ci-dessous).

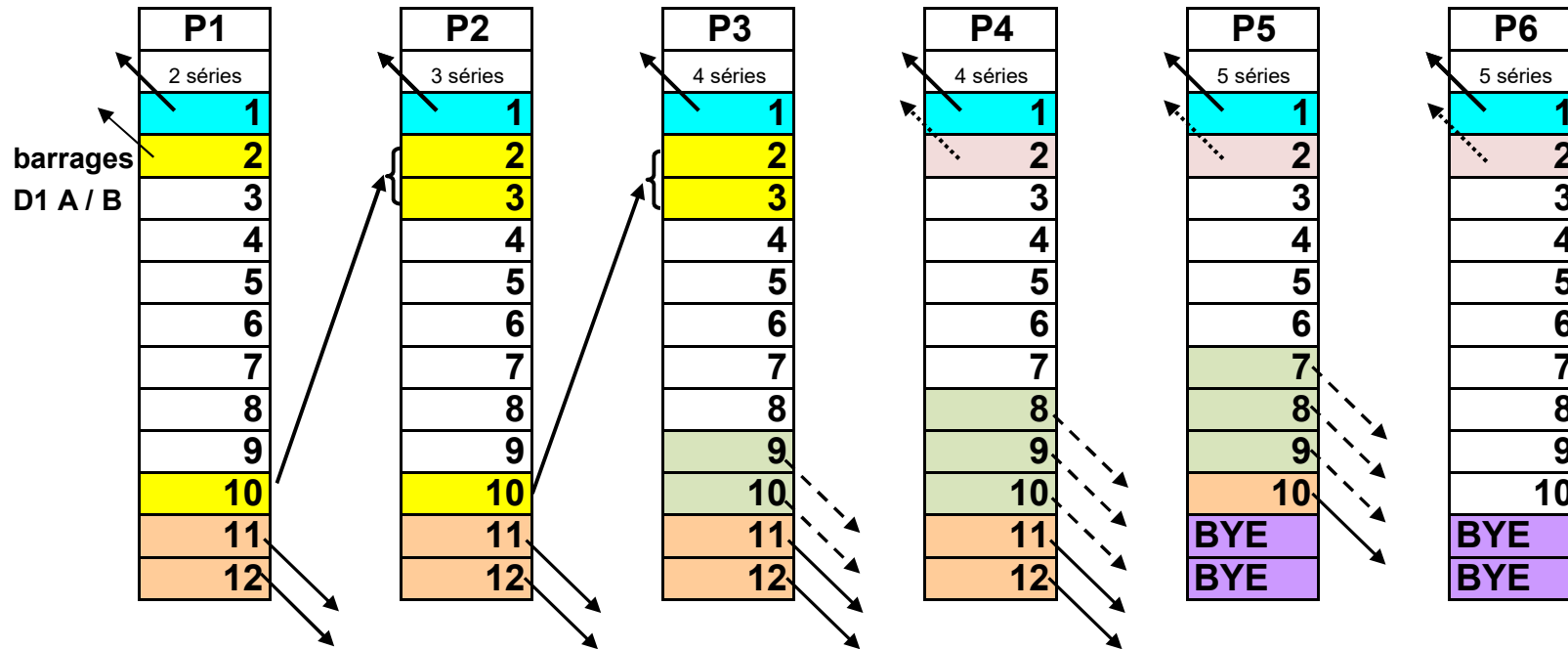
Peuvent être sanctionnés d'une carte jaune au joueur (puis système de pénalisation) :

- Le joueur qui fait un détour pour aller voir son coach (pour des conseils) quand il va chercher la balle
- Le joueur qui se déplace lentement pour aller chercher la balle et/ou pour retourner à la table pendant que le coach lui donne des conseils.
- Un joueur qui va vers son coach pour des conseils alors que son adversaire va chercher une balle hors de l'aire de jeu, s'il n'est pas revenu à la table quand son adversaire revient dans l'aire de jeu.
- Après avoir récupéré une balle hors de l'aire de jeu, le joueur qui va vers son coach au lieu de revenir tout droit à la table pour continuer à jouer.

MONTANTS ET DESCENDANTS SAISON 2016-2017

pour toutes les divisions

SCHEMA DE PRINCIPE



1 montant , 2 descendants (1 descendant en P5)

Barrages des 10èmes avec les 2èmes et 3èmes des divisions inférieures en P1 et P2

Barrages des 10èmes pour maintien supplémentaire en P3 et P4

Barrages des 9èmes pour maintien supplémentaire en P3 , P4 et P5

Barrages des 8èmes pour maintien supplémentaire en P4 et P5

Barrages des 7èmes pour maintien supplémentaire en P5

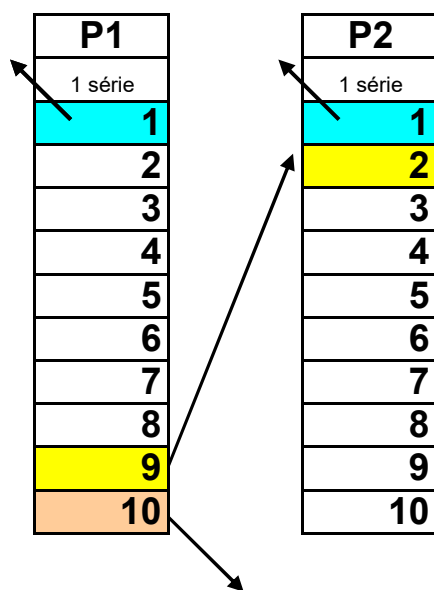
Barrages des 2èmes pour montant supplémentaire (éventuel) en P4 , P5 et P6

MONTANTS ET DESCENDANTS SAISON 2016-2017

pour toutes les divisions

SCHEMA DE PRINCIPE

DAMES



1 montant et 1 descendant en P1, le premier de P2 monte en P1
Barrage du 9ème de la P1 avec le 2ème des P2
Ensuite repêchage en ordre utile en P2